



BULLETIN D'ADHESION A L'ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DES TEMPLIERS (ASTGC)

ANNEE 2025

Etre membre de l'ASTGC vous donne accès à des avantages :

Droits de jeu réduits lors des compétitions

2 green fee par an pour vos invités

UGOLF 10% de remise sur le pro shop



Réduction de 5€ par tranche de 50€ sur le rayon golf Décathlon Beauvais

Pouvoir jouer en équipe quelque soit votre niveau

Bénéficier des entraînements par équipe

Membre semainier, un tarif préférentiel lors des compétitions ASTGC week end

NOM

PRENOM

DATE DE NAISSANCE

ADRESSE

PORTABLE

EMAIL

HANDICAP

		MEMBRE ACTIF TARIFS		MEMBRE BIENFAITEUR DON		TOTAL
ADULTE	☐	60 €	+	40 €	=	100 €
ADULTE	☐	60 €	+	 €	=	 €
JEUNE -18 ANS	☐	15 €				

L'ASTGC est considérée par l'administration fiscale comme un organisme d'intérêt général à caractère sportif

selon les dispositions des articles 200-1-b et 238 bis-1-a du code général des impôts (CGI).

Les dons reçus par l'ASTGC ouvrent droit à la délivrance de reçus fiscaux et à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% de leur montant dans la limite de 20% du revenu imposable.

Exemple :

Si en plus de votre cotisation ASTGC de 60 €, vous verser la somme de 40 €,

vous bénéficierez d'une réduction d'impôt de 26,40 €

Le coût réel de votre don sera donc de 13,60 €

DATE

SIGNATURE